



Ouest
isol & ventil

OUEST ISOL définit avec succès sa nouvelle gamme d'isolants en vue du marquage CE

■ Un spécialiste de l'isolation et du génie climatique

OUEST ISOL & VENTIL est spécialisé dans la transformation, la distribution et l'innovation dans le domaine de l'isolation technique, depuis la cryogénie jusqu'à la haute température.

Expert de l'isolation thermique et leader national, avec près de 50 % de part de marché, OUEST ISOL s'illustre particulièrement dans la transformation des isolants les plus divers, la distribution des plus grandes marques de l'isolation thermique, et l'innovation, en élaborant des systèmes complets d'isolation en conformité avec la réglementation.

Créée en 1958, la société emploie près de 400 personnes sur cinq sites de production et 42 points de vente, avec un objectif de 50 à l'horizon 2015.

■ L'évolution réglementaire de 2011 à l'origine des essais pour le marquage CE

Jean-Philippe COIN, Responsable Qualité-Sécurité-Environnement, a mis en place au sein de OUEST ISOL le système de management de la qualité et l'a adapté par la suite aux nouvelles normes européennes parues en 2010 et 2011.

Après une période de transition, le marquage CE est devenu obligatoire pour les produits d'isolation industrielle en août 2012. Ce marquage atteste de la conformité des produits aux normes européennes, et garantit notamment la qualité d'isolation (conductivité thermique) et le comportement au feu en cas d'incendie, les anciennes classifications françaises M1 étant dorénavant remplacées par les Euroclasses. Il permet d'exporter partout en Europe.

OUEST ISOL a anticipé ces changements en travaillant sur la mise en conformité de ses isolants bien avant la date d'application de la norme.

Dans le cadre du marquage CE, Jean-Philippe COIN a joué le rôle de coordinateur entre les décideurs en charge des enjeux stratégiques, les équipes gérant les enjeux commerciaux et celles s'assurant de la faisabilité technique.

■ Une prestation globale et un interlocuteur unique

«La première fois que nous avons sollicité le LNE, début 2011, nous avons besoin de modifier nos produits car un certain nombre d'entre eux ne répondaient plus à la nouvelle réglementation, notamment en termes de réaction au feu. Un ensemble de prestations s'en est suivi, afin de préparer nos produits au marquage CE, puis de le mettre en place.



Les étapes préparatoires en vue du marquage CE

Notre collaboration avec le LNE a donc démarré avec des essais d'orientation, incluant des essais de conductivité thermique et de classement au feu. Ils nous ont permis de faire un état des lieux de nos produits et de voir où ils en étaient par rapport aux performances souhaitées. En fonction des résultats, nous avons modifié les process, repassé les tests, et ainsi de suite, jusqu'à l'atteinte de nos objectifs de performance. Il faut rappeler ici qu'en tant qu'organisme notifié dans le cadre de l'ACERMI, le LNE est le seul à avoir les compétences techniques et les équipements pour faire des essais complets de marquage CE des produits isolants thermiques industriels.

A noter également que ces essais d'orientation étaient intégrés dans un projet de recherche. Par conséquent, ils ont pu s'inscrire dans le cadre d'un dispositif de Crédit-Impôt-Recherche (CIR). Comme le LNE est agréé au titre du CIR grâce à son statut d'établissement public et d'organisme de recherche, les dépenses engagées ont compté double dans l'assiette du CIR.

En d'autres termes, une bonne partie de ces essais a été financée grâce au Crédit-Impôt-Recherche, dispositif très adapté à ce type de projet.

Cette première mission nous a ainsi aidé à sélectionner parmi nos gammes les meilleurs produits, répondant notamment au classement au feu Euroclasses.

Par ailleurs, un premier audit à blanc nous a permis de faire un état des lieux de notre système de management de la qualité.

Une fois ces essais d'orientation effectués, nous avons pu entamer la deuxième étape, à savoir la demande officielle de certificat auprès de l'ACERMI.

Le marquage CE

La mise en place du marquage s'est faite en deux étapes.

Tout d'abord, la réalisation d'essais de type initiaux que l'on appelle ITT (Initial Type Test), conformément à la norme produit. Ils servent de référence à la déclaration des performances des caractéristiques harmonisées. Ces essais concernent notamment les mesures de conductivité thermique à très basse et très haute température [- 160 °C et + 800 °C].

La deuxième étape a été la réalisation d'audits initiaux sur nos sites de fabrication, conformément au marquage CE.

■ Les conséquences de cette nouvelle réglementation

Tout d'abord, un assainissement du marché. Cette réglementation va évincer les fabricants qui proposaient des produits non conformes et aux méthodes de fabrication parfois étranges. Certains isolants vont notamment disparaître à cause de leur mauvais classement dans les essais de réaction au feu.

Cette nouvelle réglementation a modifié notre organisation : nous avons dû changer nos sources d'approvisionnement, nos méthodes de fabrication, et stopper notre collaboration avec certains fournisseurs qui ne nous permettaient plus de répondre aux normes.

Nous avons dû par ailleurs adapter nos capacités de production et mettre en place des formations en interne. Cela a été pour nous une véritable mutation et nous l'avons bien gérée.

Pour OUEST ISOL, le vrai retour sur investissement ne se verra qu'en 2013/2014, en raison d'une part de l'assainissement du marché, et d'autre part des nouvelles perspectives de développement qui vont s'ouvrir à nous, puisque nous allons pouvoir envisager d'exporter sur les marchés européens.

Dans cette collaboration, nous avons apprécié l'organisation du LNE, notamment le fait d'avoir un interlocuteur commercial unique, puis des interlocuteurs techniques compétents. »

OUEST ISOL & VENTIL

ZI de la Rangle

27460 ALIZAY

Tél. : 02 32 98 30 00

E-mail : contact@ouestisol.fr

www.ouestisol.fr

Laboratoire national de métrologie et d'essais
1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris cedex 15 - www.lne.fr
Tél. : 01 40 43 37 00 - Fax : 01 40 43 37 37 - E-mail : info@lne.fr